



Ville de Crabtree

AVIS PUBLIC

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 4 décembre 2023, le règlement suivant a été adopté :

- Règlement 2023-418 modifiant le règlement 2022-396 sur l'utilisation de pesticides dans la Ville de Crabtree

Ce règlement entre en vigueur le 5 décembre 2023.

Ce règlement est déposé au bureau de la Ville où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Crabtree, ce 5 décembre 2023

Pierre Rondeau

Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, greffier-trésorier de la ville de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 5 décembre 2023 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 décembre 2023.